Qu'est-ce que je peux faire pour aider?

Parmi les questions posées aux représentants des gouvernements et des ONG qui œuvrent dans le dossier des mines terrestres, il en est une qui revient plus fréquemment que toutes les autres : comment puis-je aider? Action Mines Canada (AMC) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ont décidé d'apporter une réponse à cette question. Ils ont mis sur pied un fonds pour recevoir les dons des Canadiens qui désirent appuyer les programmes canadiens d'action contre les mines. Annoncé le 21 septembre par le ministre Axworthy, le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres est géré conjointement par AMC et par le MAECI. Les dons reçus vont directement au financement des programmes canadiens sur le terrain, tels le déminage et l'aide aux victimes. Tous les dons sont déductibles aux fins de l'impôt.

Composer 1-877-321-0860 (appel sans frais)

Que pouvez-vous faire pour aider?

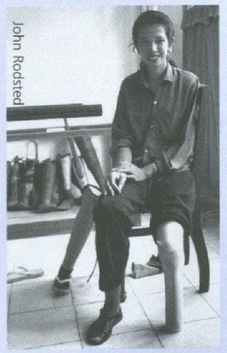
John Rodsted

Donnez généreusement au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres. Écrivez à l'adresse suivante :
Équipe d'action contre les mines (ILX),
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international,
Bureau de la comptabilité
125, promenade Sussex, Ottawa
(Ontario) Canada K1A 0G2

Je voudrais faire un don de $ _____

Méthode de paiement (veuillez en cocher une)

☐ **Chèque** *Libeller le chèque à l'ordre du « Fonds canadien d'action contre les mines terrestres ».*

☐ **Visa** ☐ **Mastercard**

N° de la carte : ____ ____ ____ ____

Date d'expiration : __ __

Nom du détenteur/de la détentrice : _____

Signature : _____

Si vous désirez un reçu officiel aux fins de l'impôt canadien sur le revenu, veuillez fournir les renseignements suivants :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Appui des travailleurs canadiens à l'action antimines au Mozambique

En 1998, le Syndicat des travailleurs et travailleuses canadiens de l'automobile (TCA) a affecté 1,25 million de dollars à l'action antimines au Mozambique par l'intermédiaire de son Fonds pour la justice sociale, financé dans le cadre du processus de négociation collective. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) ayant fourni des crédits de contrepartie, les TCA, l'ACDI et Coopération Canada-Mozambique (COCAMO) ont établi un mécanisme leur permettant de concentrer leur action antimines sur un des pays le plus durement frappés par ce fléau international.

Au printemps de 1999, les projets relevant de cette participation des TCA à l'action antimines comprennent notamment le déminage de proximité, l'aide aux survivants, la sensibilisation aux dangers que posent les mines et la tenue d'activités de promotion dans le cadre de programmes conjoints avec des ONG. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans plusieurs de ces domaines.

Le déminage de proximité se poursuit dans la province d'Inhambane, en collaboration avec Handicap International; cette intervention représente le plus important volet de l'action des TCA au Mozambique. Le modèle de déminage innovateur appliqué par Handicap International met l'accent sur la participation communautaire.

L'aide aux survivants fait également partie intégrante des objectifs des TCA au Mozambique. Les survivants ont besoin d'aide de toute sorte et, notamment, de prothèses. En collaboration avec Handicap International et le ministère du bien-être social du Mozambique, COCAMO appuie l'action menée dans les provinces de Nampula et d'Inhambane au moyen de centres de transit qui fournissent des prothèses et prodiguent un soutien constant aux survivants. On a rénové les centres de manière à ce qu'ils puissent rehausser la qualité des soins et on a mis à la disposition des survivants un service de transport qui leur donne accès aux services dispensés par ces cliniques. Le centre orthopédique de Nampula dispose maintenant d'une salle d'exercices et d'un entrepôt mieux aménagés.

Sur le plan communautaire, le réseau d'ONG locales de COCAMO réalise diverses initiatives très intéressantes, dont un programme de sensibilisation au danger des mines à Nampula, qui fait appel à des vidéos et à des jouets éducatifs pour alerter la population locale, et en particulier les enfants, aux risques posés par les mines.

Dans les activités de déminage, la question du développement social après l'enlèvement des engins revêt une grande importance; les localités affectées ont en effet besoin qu'on les aide à rétablir des conditions de vie normales.

Une étude menée dans trois localités de la province de Nampula a contribué à définir ces besoins : forage de puits, remise en état des écoles et petits projets de développement visant à aider les habitants à reprendre une vie normale.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, les TCA, en collaboration avec COCAMO et l'ACDI, ont fait d'énormes progrès dans l'action mondiale en vue d'interdire les mines terrestres et de contribuer à la réadaptation des localités victimes de leur prolifération.

— *Mike O'Connor, COCAMO*

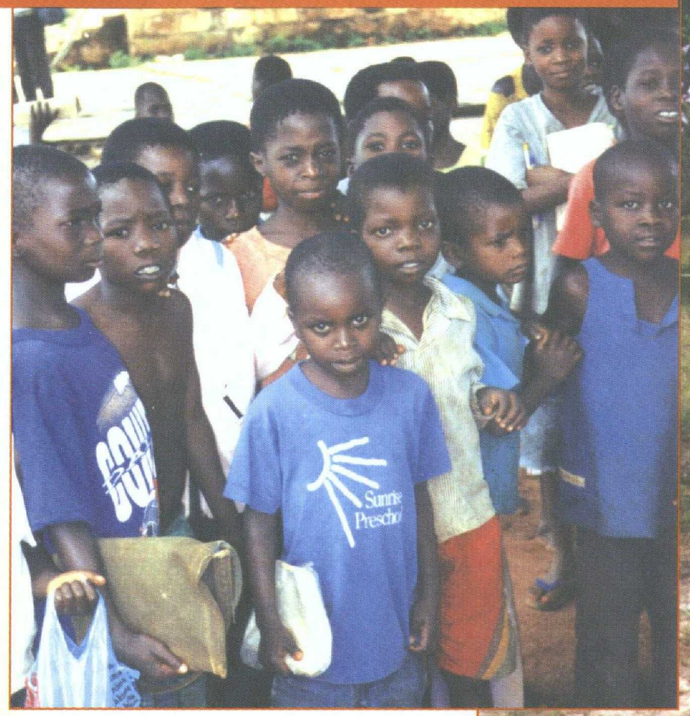

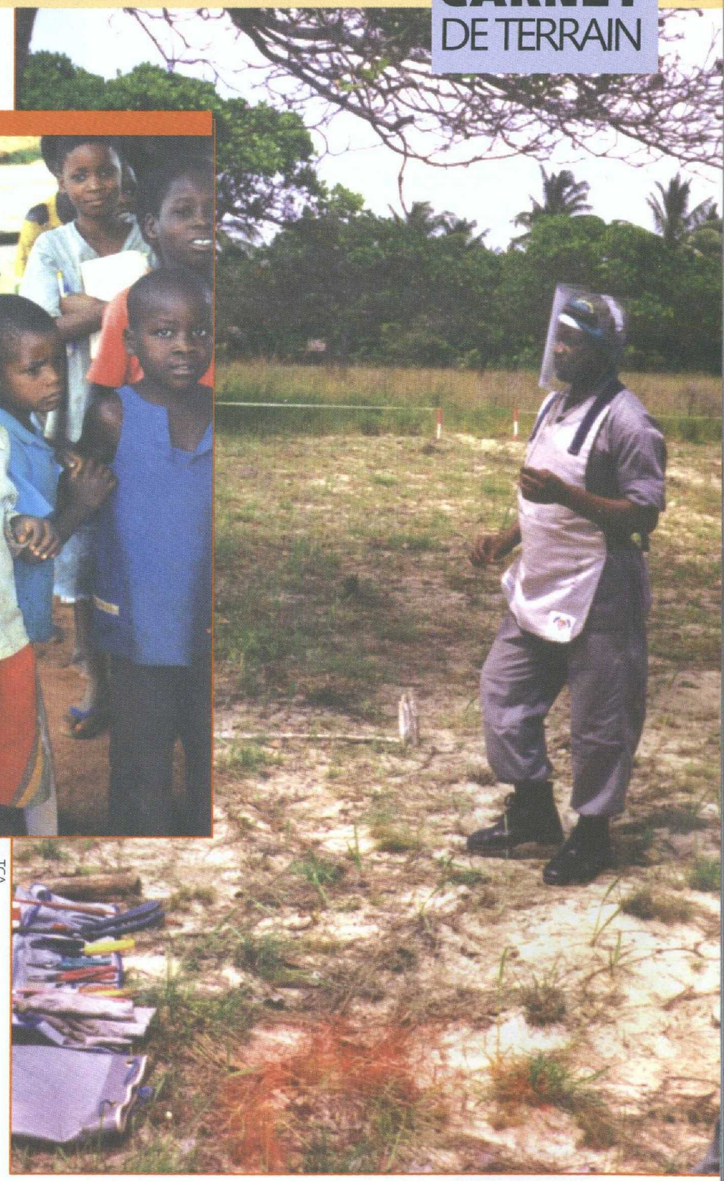
TCA

À gauche : dans la province de Nampula, on fait appel au théâtre pour sensibiliser les enfants aux dangers des mines terrestres

À droite : dans la province d'Inhambane, un agent de déminage et ses instruments